

# Bureau du directeur général des élections

Rapport sur les résultats ministériels 2017-2018

Stéphane Perrault Directeur général des élections du Canada L'honorable Karina Gould, C.P., députée Ministre des Institutions démocratiques

#### Pour tout renseignement, veuillez vous adresser au :

Centre de renseignements Élections Canada 30, rue Victoria Gatineau (Québec)

K1A 0M6

Tél.: 1-800-463-6868

Téléc.: 1-888-524-1444 (sans frais)

ATS: 1-800-361-8935 www.elections.ca



ElectionsCanF



@ElectionsCan\_F



ElectionsCanadaF

ISSN: 2561-1046

Nº de catalogue : SE2-16F-PDF

© Directeur général des élections du Canada, 2018

Tous droits réservés

## Table des matières

Message du directeur général des élections	1
Aperçu de nos résultats	3
Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités	5
Raison d'être	5
Mandat et rôle	5
Responsabilités	5
Contexte opérationnel et principaux risques	7
Contexte opérationnel	7
Principaux risques	7
Résultats : ce que nous avons accompli	9
Programme 1.1 : Opérations électorales	9
Programme 1.2 : Régulation des activités électorales	13
Programme 1.3 : Engagement électoral	17
Services internes.	22
Analyse des tendances en matière de dépenses et ressources humaines	25
Cadre financier d'Élections Canada	25
Dépenses réelles	25
Ressources humaines réelles	27
Dépenses par crédit voté	27
Dépenses et activités du gouvernement du Canada	27
États financiers et faits saillants des états financiers	28
États financiers	28
Faits saillants des états financiers	28
Renseignements supplémentaires	31
Renseignements sur l'organisme	31
Profil organisationnel	31
Cadre de présentation de rapports	31
Autres	32
Tableaux de renseignements supplémentaires	32
Dépenses fiscales fédérales	32
Coordonnées de l'organisme	33
Annexe: Définitions	35
Notes en fin d'ouvrage	39

## Message du directeur général des élections

C'est avec plaisir que je présente le Rapport sur les résultats ministériels 2017-2018 d'Élections Canada. Il rend compte de ce que l'organisme a accompli au cours du dernier exercice financier en appui à son mandat et à ses plans et priorités pluriannuels précédemment établis.

En 2017-2018, Élections Canada a progressé dans la réalisation de ses priorités stratégiques consistant à moderniser le processus électoral et à renouveler ses infrastructures et ses biens essentiels afin d'offrir de meilleurs services lors de la 43<sup>e</sup> élection générale, prévue en octobre 2019. Nous avons consulté les parlementaires et d'autres intervenants dans le cadre de nos efforts d'optimisation des processus aux bureaux de scrutin visant à améliorer l'inclusion des électeurs et leur expérience globale. Au 31 mars 2018, les directeurs du scrutin avaient déjà commencé les préparatifs en région en vue de cette élection. En 2017, Élections Canada a également mené avec succès 11 élections partielles, soit le plus grand nombre d'élections tenues en une seule année depuis plusieurs décennies.

Au cours de l'exercice, Élections Canada a continué de renforcer sa posture en matière de sécurité en resserrant la collaboration avec les principaux organismes responsables de la sécurité, et en tenant compte des principales conclusions du rapport publié en juin 2017 par le Centre de la sécurité des télécommunications au sujet de la cybersécurité et des autres menaces qui pèsent sur le processus démocratique. L'organisme a aussi signé un contrat pour obtenir une infrastructure technologique plus souple et sécurisée pour l'hébergement et le soutien de ses applications et de ses services.

Le 30 avril 2018, le gouvernement a présenté le projet de loi C-76, qui contient plusieurs modifications visant à améliorer l'accès au processus de vote, à accroître la transparence et à assurer des conditions équitables en matière de financement politique. Comme l'élection générale de 2019 arrive à grands pas, Élections Canada a commencé à planifier la mise en œuvre du projet de loi pour être prêt à mener l'élection conformément à la loi actuelle ou à une version modifiée de celle-ci.

Je tiens à réitérer mon engagement à soutenir les parlementaires dans leur étude des modifications législatives qui amélioreront l'expérience de vote des Canadiens lors de l'élection générale d'octobre 2019 et des élections suivantes.

Stéphane Perrault	
Directeur général des élections du C	Canada

131 M\$

Dépenses réelles

606

Équivalents temps plein réels

## Aperçu de nos résultats

En 2017-2018, en plus de mener 11 élections partielles, Élections Canada a poursuivi son plan de modernisation pluriannuel afin de rendre les services électoraux plus accessibles, pratiques et efficaces pour les Canadiens.

Ces efforts ont permis d'adopter de nouvelles solutions technologiques plus souples et plus sûres, et de simplifier les processus associés à une vaste gamme de services, tels que l'inscription des électeurs, les processus de scrutin, le vote par bulletin spécial, ainsi que les services aux candidats.

La mise en œuvre de l'Initiative de modernisation des services électoraux d'Élections Canada a nécessité l'élaboration d'un plan d'investissement pluriannuel pour maintenir et mettre à niveau les biens essentiels, comme les systèmes de gestion financière, les services de technologie de l'information et l'infrastructure réseau.

Pendant la période visée, Élections Canada a fini de vérifier tous les rapports des candidats à la 42<sup>e</sup> élection générale, et a commencé à vérifier les rapports soumis à la suite des élections partielles d'avril et d'octobre 2017 et de la course à la direction du Parti conservateur.

Pendant l'exercice, Élections Canada a continué d'assister les parlementaires dans leur étude des principales modifications qu'il est envisagé d'apporter à la Loi électorale du Canada.

Pour en savoir plus sur les plans, les priorités et les résultats atteints, consulter la section « Résultats : ce que nous avons accompli » du présent rapport.

## Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités

#### Raison d'être

Veiller à ce que les Canadiens puissent exercer leurs droits démocratiques de voter et de se porter candidat.

#### Mandat et rôle

Le Bureau du directeur général des élections, communément appelé Élections Canada, est un organisme indépendant et non partisan qui relève directement du Parlement. Son mandat consiste à :

- être prêt à mener une élection générale ou partielle ou un référendum fédéral;
- administrer le régime de financement politique prévu par la Loi électorale du Canada;
- surveiller l'observation de la législation électorale;
- mener des campagnes d'information du public sur l'inscription des électeurs, le vote et la façon de devenir candidat;
- mener des programmes d'éducation pour les élèves sur le processus électoral;
- appuyer les commissions indépendantes chargées de réviser les limites des circonscriptions fédérales après chaque recensement décennal;
- mener des études sur d'autres méthodes de vote et, sous réserve de l'approbation des parlementaires, mettre à l'essai de nouveaux processus de vote en vue de scrutins futurs;
- fournir aux organismes électoraux d'autres pays ou à des organisations internationales son aide et sa collaboration en matière électorale

## Responsabilités

Dans le cadre de son mandat, Élections Canada est également chargé :

- de nommer, de former et de soutenir les directeurs du scrutin et de recourir aux services d'agents de liaison locaux partout au Canada;
- de tenir à jour le Registre national des électeurs, utilisé pour préparer les listes électorales préliminaires au début d'un scrutin;
- de publier des rapports sur la conduite des élections et les résultats officiels du scrutin;
- de tenir à jour l'information de géographie électorale, qui sert à produire les cartes et d'autres produits géographiques;

- d'enregistrer les entités politiques, y compris les partis politiques, les associations de circonscription, les candidats, les candidats à l'investiture, les candidats à la direction, les tiers qui font de la publicité électorale et les comités référendaires;
- d'administrer les remboursements et les indemnités versées aux candidats admissibles, aux partis politiques enregistrés et aux vérificateurs;
- de divulguer des données sur les partis enregistrés, les associations de circonscription, les candidats à l'investiture et à la direction des partis enregistrés, les candidats, les tiers et les comités référendaires, y compris leurs rapports financiers;
- de transmettre au commissaire aux élections fédérales des renseignements concernant des infractions possibles à la Loi électorale du Canada (ou à d'autres lois applicables);
- de consulter le Comité consultatif des partis politiques pour obtenir des avis et des recommandations;
- de produire des avis écrits, des lignes directrices et des notes d'interprétation sur l'application de la Loi électorale du Canada aux entités politiques;
- de nommer l'arbitre en matière de radiodiffusion, lequel est chargé de répartir le temps d'antenne payant et gratuit entre les partis politiques et de régler les différends qui peuvent survenir entre les partis et les radiodiffuseurs;
- de recommander au Parlement des modifications à la Loi électorale du Canada visant à en assurer une meilleure administration; pour ce faire, il produit un rapport de recommandations après une élection générale et il fournit des conseils éclairés et d'autres rapports spéciaux.

Pour plus de renseignements généraux sur l'organisme, voir la section « Renseignements généraux » du présent rapport.

## Contexte opérationnel et principaux risques

## Contexte opérationnel

Élections Canada a mené 11 élections partielles en 2017-2018. Comme la 43<sup>e</sup> élection générale doit avoir lieu le 21 octobre 2019, son objectif premier pour 2017-2018 était de poursuivre son programme pluriannuel de modernisation du processus électoral afin de le rendre plus accessible et ouvert pour tous les Canadiens et d'améliorer l'expérience des électeurs.

Au cours de l'exercice, Élections Canada a apporté au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre (PROC) une aide technique et des conseils relatifs à d'éventuelles modifications à la Loi électorale du Canada. Ainsi, le directeur général des élections (DGE) par intérim a comparu devant le PROC à deux reprises; à cela s'ajoutent 18 autres comparutions de représentants d'Élections Canada au cours de l'étude, à huis clos, du rapport de recommandations présenté par le DGE en 2016. Élections Canada a aussi été une source constante de conseils et d'aide techniques pour les employés du Bureau du Conseil privé chargés d'étudier les modifications législatives préliminaires.

Au 31 mars 2018, un projet de loi émanant du gouvernement et 11 projets de loi d'initiative parlementaire proposant divers changements à la législation électorale étaient à l'étude au Parlement.

En 2017-2018, Stéphane Perrault, qui était alors sous-directeur général des élections, Affaires régulatoires et publiques, a assumé la fonction de directeur général des élections par intérim. Le 8 juin 2018, la Chambre des communes a confirmé, par voie de résolution, la nomination de M. Perrault comme septième directeur général des élections du Canada.

## Principaux risques

Risque	Stratégie d'atténuation et efficacité	Lien aux programmes du ministère <sup>ii</sup>
Élections Canada n'a pas les ressources nécessaires pour mettre en œuvre à la fois les modifications législatives et la modernisation requise sur plusieurs cycles électoraux.	S'attendant à d'importantes modifications législatives, Élections Canada a réorganisé ses ressources et a diminué l'ampleur de certaines initiatives de transformation pour l'élection générale de 2019. L'organisme a également formé une équipe spéciale pour appuyer les principaux volets de son Initiative de modernisation des services électoraux.  Le risque ne s'est pas concrétisé en 2017-2018, mais le gouvernement a déposé le projet de loi C-76 le 30 avril 2018. Vu le peu de temps qu'il reste avant l'élection générale de 2019, l'organisme se prépare à conduire l'élection conformément à la loi actuelle ou modifiée.	<ul> <li>Opérations électorales</li> <li>Régulation des activités électorales</li> <li>Engagement électoral</li> </ul>

Risque	Stratégie d'atténuation et efficacité	Lien aux programmes du ministère <sup>ii</sup>
Le Parlement ne donne pas suite aux recommandations du directeur général des élections en faveur d'une redéfinition du bureau de vote.	Pendant la période visée, l'organisme a mené ses activités en supposant que les modifications requises seraient adoptées à temps pour l'élection générale de 2019. Il avait toutefois adopté des plans de contingence, au cas où le statu quo serait maintenu.  Tout en poursuivant ses démarches pour améliorer les processus de scrutin, Élections Canada avait donc prévu d'adopter uniquement les mesures permises par la loi actuelle, si aucune modification habilitante n'y était apportée. Par exemple, l'organisme a atténué le risque en décidant de déployer les nouveaux cahiers du scrutin (lesquels comprennent les comptes rendus des procédures et les listes électorales électroniques) uniquement à des bureaux de vote par anticipation, tel que permis par la loi actuelle.  Le 30 avril 2018, le gouvernement a présenté le projet de loi C-76, qui contient plusieurs modifications habilitantes. Au moment d'écrire ce rapport, le projet de loi C-76 avait été lu une deuxième fois et renvoyé à un comité à la Chambre des communes.	<ul> <li>Opérations électorales</li> <li>Régulation des activités électorales</li> <li>Engagement électoral</li> </ul>
Un référendum fédéral est déclenché.	Devant la possibilité qu'un référendum sur la réforme du système électoral soit déclenché, Élections Canada a passé en revue le règlement référendaire et a préparé un plan de contingence pour être en mesure d'organiser un référendum dans un délai de six mois. Comme le gouvernement a décidé de ne pas réformer le système électoral, le risque ne s'est pas concrétisé.	<ul> <li>Opérations électorales</li> <li>Régulation des activités électorales</li> <li>Engagement électoral</li> </ul>

## Résultats : ce que nous avons accompli

## Programme 1.1 : Opérations électorales

#### Description

Ce programme permet à Élections Canada de conduire en tout temps des scrutins équitables et efficients. Il vise à ce que les Canadiens puissent exercer leur droit démocratique de voter à une élection générale, une élection partielle ou un référendum fédéral en leur offrant un processus électoral accessible, en constante amélioration et adapté à leurs besoins.

#### Résultats

Pour le programme Opérations électorales, voici les résultats obtenus qui ont contribué aux priorités de l'organisme en 2017-2018.

#### Conduire des scrutins de grande qualité

Pendant la période visée, Élections Canada a mené 11 élections partielles<sup>iii</sup>. Conformément à la Loi électorale du Canada, l'organisme a publié un rapport descriptif<sup>iv</sup> ainsi que les Résultats officiels du scrutin<sup>v</sup> à la suite de ces 11 élections partielles tenues en 2017.

Moderniser les services d'inscription des électeurs et liés aux données électorales

Au 31 mars 2018, les activités de recherche et de consultation auprès de divers partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux (y compris des organismes de gestion électorale) liées à l'optimisation, à la modernisation et à l'obtention de nouvelles sources de données progressaient comme prévu. Élections Canada souhaite ainsi trouver de nouvelles sources de données sur les groupes d'électeurs sous-représentés dans le Registre national des électeurs (RNE), notamment les jeunes et les Autochtones. De plus, en raison de certaines mesures législatives à l'étude (les projets de loi C-33 et C-76), l'organisme s'attend à obtenir l'accès à de nouvelles données sur les non-citoyens et cherche des moyens d'utiliser les données sur les jeunes préinscrits que possèdent d'autres organismes de gestion électorale afin d'améliorer la couverture, l'actualité et l'exactitude du RNE.

Pendant la période visée, l'organisme a conçu de nouveaux outils géographiques pour estimer la distance routière qui sépare le domicile des électeurs des lieux de vote qui leur sont assignés. Ces outils lui permettront de mieux situer les lieux de vote et de réduire la distance que doivent parcourir les électeurs pour voter à l'élection générale de 2019. Avec l'accessibilité, la pertinence et la disponibilité, la proximité fera partie des normes de service qui orienteront le choix des lieux de vote. En rapprochant les électeurs de leurs lieux de vote grâce à une meilleure délimitation des sections de vote et des districts de vote par anticipation, on améliorera leur expérience, surtout en régions rurales et éloignées.

#### Améliorer les processus de vote

En 2017-2018, Élections Canada a procédé à l'harmonisation des services de révision des listes électorales et de vote par bulletin spécial. Le nouveau modèle permet aux électeurs d'obtenir n'importe quel service de révision (ajout, changement d'adresse, correction) et de voter en même temps, en prouvant leur identité une seule fois. Le projet pilote mené lors des élections partielles de l'automne 2017 a confirmé que l'exécution de toutes les opérations par une même personne rend le processus plus efficace et réduit les temps d'attente. L'organisme aura recours au nouveau modèle pour toute élection déclenchée après septembre 2018.

Par ailleurs, au terme de l'exercice 2017-2018, un contrat avait été établi pour la fourniture des cahiers du scrutin électroniques, qui comprennent les comptes rendus des procédures et les listes électorales électroniques. L'utilisation des cahiers du scrutin électroniques vise à accélérer les services aux électeurs et à réduire les erreurs dans la tenue de dossiers des préposés au scrutin. L'organisme a établi des standards élevés en matière de prestation de services et de sécurité. Dans la mesure où cette initiative satisfait à ces standards, l'organisme considérera déployer cette technologie lors d'élections partielles ou aux bureaux de vote par anticipation à l'élection générale de 2019.

#### Améliorer la prestation des services de première ligne

Pendant la période visée, Élections Canada a adopté un nouveau modèle organisationnel, qui a amélioré les pratiques de mobilisation des directeurs du scrutin et des agents de liaison locaux. Ce modèle d'équipe intégrée comprend une stratégie de formation et des outils retravaillés, ainsi qu'une nouvelle stratégie de communication, afin d'accroître l'efficacité et d'améliorer la communication entre les administrateurs électoraux et l'administration centrale

#### Rendre le processus électoral plus inclusif

En 2017-2018, Élections Canada s'est doté d'un plan de rayonnement et a lancé un projet pilote au cours duquel il a donné aux directeurs du scrutin le temps et les outils nécessaires pour consulter les dirigeants de communautés autochtones éloignées, afin de mieux prévoir les services électoraux à offrir dans ces communautés. De plus amples renseignements sur cette initiative sont fournis sur le site Web d'Élections Canada<sup>vi</sup>. Au 31 mars 2018, tout le travail de planification pour cette initiative de consultation était terminé, et l'organisme était prêt à mettre son plan en œuvre pour appuyer les activités en région.

Lors de la 42<sup>e</sup> élection générale, Élections Canada a établi, à titre d'essai, des points de service additionnels dans 39 établissements postsecondaires. Comme les jeunes ont apprécié la proximité des services, l'organisme a pris des mesures pour étendre l'initiative à au moins 110 campus au cours de la prochaine élection générale.

Parmi les autres initiatives de consultation ciblée d'Élections Canada, le programme Inspirer la démocratie a été lancé à nouveau pour encourager la participation citoyenne des jeunes et accroître la participation des électeurs autochtones, des nouveaux Canadiens et des personnes handicapées.

#### Moderniser les services aux candidats et aux entités politiques

En 2017-2018, les travaux de conception du Centre de service aux entités politiques (CSEP), le portail sécurisé d'Élections Canada pour les entités politiques, ont progressé comme prévu. Les partis politiques en ont fait l'essai en juin 2018. Cette plateforme en ligne comprend une nouvelle fonction libre-service à partir de laquelle les candidats et les partis politiques pourront accéder à divers produits et services, comme l'Acte de candidature, les listes électorales et les relevés des électeurs qui ont voté.

#### Résultats atteints

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2017-2018 (11 élections partielles)	Résultats réels 2016-2017 (1 élection partielle)	Résultats réels 2015-2016 (42 <sup>e</sup> élection générale)
Le processus électoral est accessible et répond aux besoins des électeurs.	Pourcentage des votants qui sont satisfaits de leur expérience de vote	Mars 2018	Lors des 11 élections partielles de 2017-2018, 97 % des votants étaient satisfaits de leur expérience de vote (80 % en étaient très satisfaits). Les données détaillées peuvent être consultées en ligne vii.	98 % des votants étaient satisfaits de leur expérience de vote. Plus précisément, 86 % étaient très satisfaits, et 12 % étaient plutôt satisfaits.	Aucune élection partielle n'a eu lieu en 2015-2016. Les résultats de l'élection générale de 2015 viil, tenue au cours de cet exercice, ne sont pas comparables à ceux des élections partielles.
	Pourcentage des non-votants qui affirment ne pas avoir voté principalement pour des raisons administratives	Mars 2018		Seulement 3 % des non-votants au courant de la tenue de l'élection partielle ont dit ne pas avoir voté pour des raisons liées au processus électoral : 2 % ont signalé des problèmes avec leur carte d'information de l'électeur, et 1 %, un manque d'information au sujet du processus de vote.	
Les élections peuvent être conduites à n'importe quel moment.	Nombre de jours requis pour rendre tous les bureaux locaux pleinement opérationnels	Mars 2018	Tous les bureaux étaient entièrement opérationnels le sixième jour suivant le début de la période électorale, conformément à tous les objectifs	Tous les bureaux étaient entièrement opérationnels le septième jour suivant le début de la période électorale, conformément à tous les objectifs	

		Date d'atteinte	Résultats réels 2017-2018	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2015-2016
Résultats attendus	Indicateurs de rendement	de la cible	(11 élections partielles)	(1 élection partielle)	(42 <sup>e</sup> élection générale)
			opérationnels.	opérationnels.	
	Pourcentage des électeurs habiles à voter qui sont inscrits sur la liste électorale (couverture)	Mars 2018	Lors des élections partielles de 2017, le taux de couverture des listes préliminaires était, en moyenne, de 92,1 %. Les données détaillées peuvent être consultées en ligne <sup>ix</sup> .	Le pourcentage des électeurs admissibles inscrits sur la liste électorale préliminaire était de 91,4 %. Par le passé, il se situait entre 91 % et 94 %.	
	Pourcentage des électeurs qui sont inscrits sur la liste électorale et à la bonne adresse (actualité)	Mars 2018	Lors des élections partielles de 2017, le taux d'actualité des listes préliminaires était, en moyenne, de 85,2 %. Les données détaillées peuvent être consultées en ligne ix.	Le pourcentage des électeurs admissibles inscrits sur la liste électorale préliminaire et à la bonne adresse était de 87,1 %. Par le passé, il se situait entre 81 % et 86 %.	
Les résultats des élections reflètent exactement les choix des Canadiens.		Mars 2018	L'écart moyen entre les résultats préliminaires et les résultats validés pour les élections partielles de 2017 était de 0,06 %.	L'écart entre les résultats préliminaires et les résultats validés pour l'élection partielle de 2016 était de 0,11 %.	
	Nombre de circonscriptions où les résultats officiels du scrutin ont été infirmés en raison d'erreurs administratives	Mars 2018	Aucune	Aucune	
Les électeurs canadiens ont la possibilité d'exercer leur droit de vote.	Nombre de plaintes au sujet de l'accessibilité du processus de vote pour les personnes handicapées	Mars 2018	Des 149 plaintes déposées par des électeurs au cours des 11 élections partielles de 2017, 41 (27,5 %) portaient sur l'accessibilité pour les personnes handicapées. Les données détaillées peuvent être consultées en ligne <sup>x</sup> .	Des 23 plaintes déposées par des électeurs durant l'élection partielle d'octobre 2016, trois (13 %) portaient sur l'accessibilité pour les personnes handicapées : une sur la signalisation, une sur les allées et passages, et une sur les portes.	
Un soutien efficace est fourni pour le redécoupage des circonscriptions.	satisfaits des	Mars 2018	Ne s'applique pas en 2017-2018.	Ne s'applique pas en 2016-2017.	

#### Ressources financières (en dollars)

Budget principal des dépenses 2017-2018	Dépenses prévues 2017-2018	Autorisations totales pouvant être utilisées 2017-2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2017-2018	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2017-2018
53 556 884	53 556 884	62 461 984	62 296 091	8 739 207

L'écart net de 8,7 M\$ est principalement attribuable à la conduite de 11 élections partielles et aux préparatifs pour l'élection générale de 2019 (voir la section Cadre financier d'Élections Canada pour plus d'informations).

Ressources humaines (en équivalents temps plein)

Nombre prévu 2017-2018	Nombre réel 2017-2018	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2017-2018
257	277	20

L'écart de 20 équivalents temps plein est principalement attribuable aux ressources temporaires additionnelles requises pour accroître la participation des directeurs du scrutin avant la prochaine élection générale et pour mener les 11 élections partielles.

## Programme 1.2 : Régulation des activités électorales

#### Description

Ce programme assure aux Canadiens un processus électoral équitable, transparent et conforme à la Loi électorale du Canada. Dans le cadre de ce programme, Élections Canada est chargé d'administrer les dispositions de la Loi en matière de financement politique, à savoir la surveillance de la conformité, la divulgation et la reddition de compte sur les activités financières.

#### Résultats

Pour le programme Régulation des activités électorales, voici les résultats obtenus qui ont contribué aux priorités de l'organisme en 2017-2018.

#### Traiter et vérifier les rapports de financement politique

Pendant la période visée, Élections Canada a continué de vérifier les rapports financiers des entités politiques et d'en rendre compte selon les normes de service établies.

En août 2017, l'organisme a terminé la vérification des rapports de campagne des candidats à la 42<sup>e</sup> élection générale.

Parmi les 33 rapports de campagne soumis par les candidats aux quatre élections partielles d'avril 2017, 30 avaient été vérifiés au 31 mars 2018. Les neuf rapports de campagne soumis en février 2018 par les candidats aux deux élections partielles d'octobre étaient en cours de vérification.

Les associations de circonscription avaient jusqu'au 31 mai 2017 pour soumettre leur rapport de 2016. Au 31 mars 2018, 82 % de ces 1 257 rapports avaient été vérifiés.

Au 31 mars 2018, les rapports des 16 candidats à la course à la direction du Parti conservateur du Canada de mai 2017 étaient en cours de vérification. Pour ce qui est de la course à la direction du Nouveau Parti démocratique d'octobre 2017, les candidats avaient jusqu'au 3 avril 2018 pour soumettre leur rapport, de sorte que la vérification n'a commencé qu'en 2018-2019.

#### Établir des avis écrits, des lignes directrices et des notes d'interprétation

En 2017-2018, Élections Canada a préparé et publié sur son site Web<sup>xi</sup> cinq avis écrits, lignes directrices et notes d'interprétation (ALI) pour aider les entités politiques à comprendre le régime de financement politique. Deux nouvelles notes d'interprétation ont été publiées : une sur le travail bénévole, et l'autre sur les contributions et les transactions commerciales. Les trois autres ALI étaient de nouvelles versions des manuels sur le financement politique des candidats et de leurs agents officiels, des associations de circonscription et de leurs agents financiers, et des partis enregistrés et de leurs agents principaux. Aucune demande d'ALI provenant de l'extérieur n'a été reçue pendant la période visée.

#### Officialiser le Programme d'intégrité électorale

Pendant l'exercice 2017-2018, Élections Canada a continué de renforcer sa capacité interne pour appuyer l'élaboration de cadres de gestion de la qualité et des risques, ainsi que sa capacité de détecter les tendances et les incidents mettant en cause l'intégrité. Le Bureau de l'intégrité électorale s'est consacré principalement à soutenir l'élaboration et la mise en œuvre des principales initiatives de transformation de l'organisme, comme le déploiement des cahiers du scrutin électroniques (comptes rendus des procédures et listes électorales électroniques).

Comme l'exige la Loi électorale du Canada, l'organisme a aussi coordonné la vérification indépendante du rendement des préposés au scrutin lors des 11 élections partielles de 2017. Les trois rapports présentés par le vérificateur indépendant (PricewaterhouseCoopers), qui sont publiés en ligne<sup>xii</sup>, ne contenaient aucune nouvelle recommandation.

Concevoir un programme de formation sur le financement politique pour les associations de circonscription

Au 31 mars 2018, 14 modules du nouveau programme de formation en ligne pour les associations de circonscription avaient été publiés, et les deux derniers modules étaient presque terminés. Les modules destinés aux candidats étaient encore en chantier. Ces programmes de formation fournissent aux entités politiques de l'information claire et uniforme qui les aide à se conformer au régime de financement politique de la Loi électorale du Canada.

#### Résultats atteints

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2017-2018 (11 élections partielles)	Résultats réels 2016-2017 (1 élection partielle)	Résultats réels 2015-2016 (42 <sup>e</sup> élection générale)
Les Canadiens ont confiance dans l'intégrité de l'administration du processus électoral.	Pourcentage des électeurs canadiens qui estiment qu'Élections Canada conduit les élections de manière équitable	Mars 2018	84 % des électeurs estimaient qu'Élections Canada avait conduit les élections partielles de manière équitable (62 % de manière très équitable). Les données détaillées peuvent être consultées en ligne vii.	89 % des répondants au courant de la tenue de l'élection partielle estimaient qu'elle avait été conduite de manière équitable : 73 % ont dit qu'Élections Canada avait mené l'élection de manière très équitable, et 16 %, de manière plutôt équitable.	Aucune élection partielle n'a eu lieu en 2015-2016. Les résultats de l'élection générale de 2015 xiii, tenue au cours de cet exercice, ne sont pas comparables.
	Pourcentage des candidats qui sont satisfaits de la manière dont les élections sont conduites	Mars 2018	Indicateur non mesuré pour une élection partielle.	Indicateur non mesuré pour une élection partielle.	
Les Canadiens ont accès en temps opportun à des données exactes sur le financement politique.	Pourcentage des rapports de campagne des candidats rendus publics dans les 30 jours suivant leur dépôt	Mars 2018	100 % des 66 rapports de campagne des candidats ont été publiés sur le site Web d'Élections Canada dans les 30 jours suivant le dépôt.	100 % des rapports de campagne des candidats (6 sur 6) ont été publiés sur le site Web d'Élections Canada dans les 30 jours suivant le dépôt.	
Les entités politiques comprennent et respectent leurs obligations aux termes de la Loi électorale du Canada.	Pourcentage des rapports de campagne des candidats soumis dans un délai de 4 mois suivant le jour de l'élection	Mars 2018	56 % des rapports de campagne des candidats (37 sur 66) ont été soumis dans un délai de 4 mois suivant le jour de l'élection; une prolongation du délai a été accordée pour les 29 rapports restants, et 27 ont	50 % des rapports de campagne des candidats (3 sur 6) ont été soumis dans un délai de 4 mois suivant le jour de l'élection; une prolongation du délai a été accordée pour les 3 rapports restants, et 2 ont été	

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2017-2018 (11 élections partielles)	Résultats réels 2016-2017 (1 élection partielle)	Résultats réels 2015-2016 (42 <sup>e</sup> élection générale)
			été soumis avant l'expiration de la prolongation. En tout, 64 des 66 rapports (97 %) ont été soumis avant l'expiration du délai initial ou de la prolongation.	soumis avant l'expiration de la prolongation.	
	Pourcentage des candidats qui sont satisfaits des outils et de l'information fournis par Élections Canada	Mars 2018	Indicateur non mesuré pour une élection partielle.	Indicateur non mesuré pour une élection partielle	

#### Ressources financières (en dollars)

Budget principal des dépenses 2017-2018	Dépenses prévues 2017-2018	Autorisations totales pouvant être utilisées 2017-2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2017-2018	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2017-2018
11 219 651	11 219 651	15 259 810	15 196 088	3 976 437

L'écart net de 4,0 M\$ est principalement attribuable à la réalisation des projets de modernisation des services électoraux, ainsi qu'aux remboursements versés aux candidats, en raison des 11 élections partielles tenues pendant l'exercice (voir la section Cadre financier d'Élections Canada pour plus d'informations).

#### Ressources humaines (en équivalents temps plein)

Nombre prévu 2017-2018	Nombre réel 2017-2018	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2017-2018
75	79	4

L'écart de quatre équivalents temps plein est principalement attribuable aux ressources temporaires additionnelles requises pour réaliser les projets de modernisation des services électoraux.

## Programme 1.3: Engagement électoral

#### Description

Ce programme sert à promouvoir et à maintenir le processus électoral canadien. Il offre aux Canadiens des activités d'éducation et d'information afin qu'ils participent au processus électoral en toute connaissance de cause. Il vise aussi à améliorer le cadre électoral par la consultation d'autres intervenants et par la mise en commun des pratiques électorales.

#### Résultats

Pour le programme Engagement électoral, voici les résultats obtenus qui ont contribué aux priorités de l'organisme en 2017-2018.

#### Apporter un soutien au Parlement

Pendant la période visée, l'organisme a continué de surveiller de près les débats au Parlement et de collaborer avec les comités parlementaires. Outre les comparutions sur les budgets provisoire et principal des dépenses, le directeur général des élections par intérim a comparu à deux reprises devant le Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre (PROC) pour fournir des conseils et proposer des amendements techniques : la première comparution a eu lieu le 3 octobre 2017 et portait sur le projet de loi C-50, qui prévoyait un nouveau régime pour les activités de financement et des modifications aux règles de financement politique; la deuxième a eu lieu le 30 novembre 2017 et portait sur la création d'un poste de commissaire indépendant chargé des débats des chefs. Des liens vers les procès-verbaux des séances en question se trouvent sur le site Web d'Élections Canada xiv.

D'octobre 2016 à juin 2017, des employés d'Élections Canada ont comparu à 18 reprises devant le PROC pour lui apporter une aide technique au cours de l'étude, à huis clos, du rapport de recommandations présenté par le directeur général des élections en 2016. Ils ont également été une source constante de conseils et d'aide technique pour les employés du Bureau du Conseil privé chargés d'étudier les modifications législatives préliminaires.

Élections Canada a entrepris de nombreux projets de recherche à l'appui de la modernisation des services électoraux, de ses divers programmes et des réformes législatives, sur des sujets tels que la protection des renseignements personnels, la cybersécurité, les technologies de vote, l'inscription des électeurs, les débats des chefs, le financement politique, les possibilités de voter et les obstacles au vote, l'information des électeurs et l'éducation civique. Ces projets lui ont aussi permis de découvrir des façons de faire et des pratiques courantes en vigueur au Canada et à l'étranger.

#### Consulter les intervenants

En 2017-2018, Élections Canada a organisé deux rencontres avec le Comité consultatif des partis politiques (en juin et en novembre 2017), une avec le Comité consultatif sur les questions touchant les personnes handicapées (en septembre 2017) et une avec le Comité consultatif d'Élections Canada (en octobre 2017). Des résumés de ces rencontres se trouvent sur le site Web d'Élections Canada, sous « Comités consultatifs » xv. L'information reçue de ces comités permanents a incité l'organisme à organiser, en avril 2018, une grande journée de démonstration afin d'obtenir les commentaires des intervenants sur un large éventail de services aux électeurs et sur les campagnes connexes de communication avec les électeurs.

#### Communiquer avec les électeurs

En 2017-2018, l'organisme a commencé à élaborer une stratégie de placement média afin de s'assurer que les citoyens savent où, quand et comment s'inscrire et voter. Au 31 mars 2018, l'élaboration de la nouvelle campagne d'information des électeurs allait bon train, et l'organisme était en voie d'atteindre tous les objectifs à temps pour la 43<sup>e</sup> élection générale. À la lumière de consultations internes, deux concepts créatifs différents ont été élaborés et mis à l'essai lors de la journée de démonstration d'avril 2018, et l'organisme a projeté de consulter des groupes de Canadiens pour déterminer lequel ils préfèrent.

#### Promouvoir l'éducation civique et la Semaine canadienne de la démocratie

L'exercice 2017-2018 a été une année de transition dans le domaine de l'éducation civique. Élections Canada s'est concentré sur l'élaboration de nouvelles ressources pédagogiques de qualité, qui vont de pair avec les programmes d'enseignement et répondent aux besoins signalés par des enseignants en 2016-2017. Un cercle consultatif d'éducateurs, formé de représentants du milieu scolaire de chaque province, de chaque territoire et des Premières Nations, a vu le jour et s'est réuni à deux reprises au cours de l'année. De février à la mi-avril 2018, 35 enseignants de partout au pays ont testé les nouvelles ressources pédagogiques auprès de leurs élèves pour évaluer leur efficacité réelle en classe. Des acteurs importants du milieu de l'enseignement ont aussi été consultés partout au Canada.

La septième Semaine canadienne de la démocratie a été organisée avec succès du 15 au 21 septembre 2017. Une activité a été organisée à Ottawa pour 150 élèves du secondaire venus de partout au pays. Le directeur général des élections par intérim et 14 autres orateurs ont pris part à cette activité de bibliothèque vivante, qui a permis aux élèves de rencontrer des figures importantes de la démocratie canadienne. Élections Canada a aussi lancé deux nouvelles ressources en ligne, soit une foire aux questions basée sur de vraies questions d'élèves et un aperçu des ressources pédagogiques de chaque province et de chaque territoire, afin de mieux faire connaître le processus électoral aux élèves du primaire et du secondaire et de stimuler leur intérêt pour la participation démocratique.

#### Participer à des initiatives d'aide et de collaboration à l'échelle internationale

En 2017-2018, Élections Canada a participé à deux activités distinctes avec le Réseau des compétences électorales francophones (RECEF) ainsi qu'à trois forums internationaux avec des organismes de gestion électorale du Commonwealth.

Par ailleurs, l'organisme a accueilli six délégations d'administrateurs électoraux et de parlementaires étrangers venus s'informer de ses processus, et a participé à deux activités pour se tenir au courant des tendances internationales dans le domaine de l'administration électorale. Ce faisant, Élections Canada a enrichi le corpus de connaissances internationales sur les élections et s'est fait une idée des projets menés par les organismes de gestion électorale d'autres pays.

#### Résultats atteints

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2017-2018 (11 élections partielles)	Résultats réels 2016-2017 (1 élection partielle)	Résultats réels 2015-2016 (42 <sup>e</sup> élection générale)
Les Canadiens disposent de l'information nécessaire pour participer au processus électoral.	Taux de rappel de la campagne de publicité d'Élections Canada parmi les électeurs canadiens	Mars 2018	À la suite des 11 élections partielles tenues en 2017, 64 % des électeurs ont dit qu'ils avaient vu une publicité d'Élections Canada leur indiquant où, quand et comment voter à l'élection partielle dans leur circonscription. Les données détaillées peuvent être consultées en ligne vii.	Au total, 67 % des électeurs ont dit qu'ils avaient vu une publicité d'Élections Canada leur indiquant où, quand et comment voter à l'élection partielle. Ceux qui ont remarqué une publicité ont nommé les journaux (37 %), la radio (32 %) et la télévision (22 %) comme principales sources. De plus, 25 % des électeurs se souvenaient d'avoir obtenu de l'information sur l'élection partielle en consultant leur carte d'information de l'électeur.	Aucune élection partielle n'a eu
	Pourcentage des électeurs canadiens qui choisissent des options de vote autres que le vote le jour de l'élection	Mars 2018	Parmi les électeurs qui ont voté lors des 11 élections partielles de 2017, 22 % ont voté autrement qu'à un bureau de scrutin le jour de l'élection : 18 % ont voté par anticipation, et 2 % ont voté à un bureau d'Élections Canada ou par la	Parmi les électeurs qui ont voté à l'élection partielle d'octobre 2016, 20 % ont voté autrement qu'à un bureau de scrutin le jour de l'élection : 17 % ont voté par anticipation, et 3 % ont voté à un bureau d'Élections Canada ou par la	

		Date	Résultats réels 2017-2018	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2015-2016
Résultats attendus	Indicateurs de rendement	d'atteinte de la cible	(11 élections partielles)	(1 élection partielle)	(42 <sup>e</sup> élection générale)
			poste. Les données détaillées peuvent être consultées en ligne <sup>xvii</sup> .	poste.	
	Pourcentage d'électeurs canadiens déclarant qu'ils savaient où, quand et comment s'inscrire et voter	Mars 2018	À la suite des 11 élections partielles tenues en 2017, 89 % des électeurs ont dit qu'ils se sentaient bien informés des modalités de vote (où, quand et comment voter) à l'élection partielle dans leur circonscription (68 % se sentaient très bien informés). Les données détaillées peuvent être consultées en ligne vii.	Parmi les électeurs admissibles, 93 % ont dit qu'ils se sentaient bien informés des modalités de vote (où, quand et comment voter): 75 % se sentaient très bien informés, tandis que 18 % se sentaient plutôt bien informés.	
Élections Canada fait preuve d'efficacité dans la promotion de son programme	Nombre de commandes de matériel d'éducation civique d'Élections Canada	Mars 2018	Au total, 3 825 produits d'éducation civique ont été distribués pendant l'exercice.	Au total, 2 937 produits d'éducation civique ont été distribués pendant l'exercice.	
d'éducation civique et la mobilisation d'intervenants pour éduquer les électeurs.	Nombre d'intervenants participant aux activités d'éducation d'Élections Canada	Mars 2018	Élections Canada a consulté 140 enseignants canadiens en vue de concevoir et de mettre à l'essai de nouveaux produits d'éducation civique. De plus, 20 organismes ont participé aux activités d'éducation civique d'Élections Canada.	Élections Canada a consulté 1 765 enseignants canadiens dans le cadre de l'évaluation des besoins en éducation civique. De plus, 18 organismes ont participé aux activités d'éducation civique d'Élections Canada.	
Les organismes électoraux et les organisations internationales bénéficient de mesures de soutien et de collaboration en matière électorale.	Nombre de demandes officielles de soutien à l'échelle internationale auxquelles Élections Canada a répondu	Mars 2018	Élections Canada n'a reçu aucune demande officielle d'assistance électorale internationale.	Élections Canada n'a reçu aucune demande officielle d'assistance électorale internationale.	
Les parlementaires ont accès en temps opportun à de	Nombre de recommandations qui sont appuyées par le Comité	Mars 2018	Après le dépôt de son troisième rapport provisoire xviii, le Comité a appuyé	À la fin de l'exercice, le Comité avait déposé deux rapports provisoires	

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2017-2018 (11 élections partielles)	Résultats réels 2016-2017 (1 élection partielle)	Résultats réels 2015-2016 (42 <sup>e</sup> élection générale)
l'information basée sur des données probantes au sujet de questions électorales existantes ou émergentes.	permanent de la procédure et des affaires de la Chambre		Sur les 83 recommandations de fond, le Comité s'est prononcé unanimement en faveur de 64 (77 %). Sur les 49 modifications mineures et techniques	dans lesquels il appuyait 57 recommandations. Au moment où le Rapport sur les résultats ministériels 2016-2017 a été publié, le Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre n'avait pas terminé d'étudier les 132 recommandations du DGE.	

#### Ressources financières (en dollars)

Budget principal des dépenses 2017-2018	Dépenses prévues 2017-2018	Autorisations totales pouvant être utilisées 2017-2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2017-2018	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2017-2018
9 279 980	9 279 980	10 836 390	10 793 892	1 513 912

L'écart net de 1,5 M\$ est principalement attribuable aux ressources temporaires additionnelles requises pour les campagnes publicitaires de recrutement de directeurs du scrutin à travers le pays.

Ressources humaines (en équivalents temps plein)

Nombre prévu 2017-2018	Nombre réel 2017-2018	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2017-2018
67	72	5

L'écart de cinq équivalents temps plein est en grande partie attribuable aux ressources temporaires additionnelles requises pour appuyer l'éducation civique.

#### Services internes

#### Description

Les Services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme des services de soutien aux programmes ou qui sont requis pour respecter les obligations d'un organisme. Les Services internes renvoient aux activités et aux ressources de 10 catégories de services distinctes qui soutiennent l'exécution des programmes dans l'organisme, sans égard au modèle de prestation des Services internes de l'organisme. Les 10 catégories de services sont les suivantes : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, et services d'approvisionnement.

#### Résultats

Voici les résultats obtenus pour les Services internes qui ont contribué aux priorités de l'organisme en 2017-2018.

#### Renouvellement des biens

Au cours de la période visée, Élections Canada a continué de mettre en œuvre son plan d'investissement pluriannuel pour le maintien, le remplacement et la mise à niveau des biens essentiels à la prestation de services électoraux plus accessibles, pratiques et efficaces aux Canadiens. L'organisme a veillé à ce que des normes élevées de gestion de projet, qui sont conformes aux pratiques exemplaires, soient mises en place pour encadrer le programme de transformation. Il a également élaboré un nouveau plan d'investissement qui tient compte des priorités à venir.

Dans le domaine du renouvellement des biens, Élections Canada a poursuivi la mise en œuvre de son nouveau Système de gestion des cas (SGC). Cette plateforme centralisée améliorera la façon d'enregistrer et de gérer toutes les demandes de renseignements provenant du personnel en région et du grand public, qu'elles soient présentées au moyen d'un formulaire Web, par téléphone, par courriel ou autrement. Cette plateforme contribuera à la rapidité, à l'uniformité et à l'exactitude des réponses.

Une autre initiative clé vise à doter l'organisme d'une solution de gestion de l'identité et des accès qui permettrait aux intervenants internes et externes (entités politiques, personnel en région et de l'administration centrale d'Élections Canada) d'accéder plus facilement à un certain nombre de services. Au 31 mars 2018, les activités en ce sens progressaient comme prévu.

L'organisme a dû revoir ses plans pour le nouveau modèle opérationnel de recrutement, de formation et de rémunération des travailleurs électoraux. La demande de propositions publiée en janvier 2018 n'a pas permis de trouver un fournisseur qualifié. Comme il ne restait pas assez de temps avant la 43<sup>e</sup> élection générale pour trouver et mettre en œuvre une nouvelle solution, il a été décidé de conserver le système de paye existant et d'y apporter quelques mises à jour. L'organisme reprendra ce dossier après l'élection.

#### Planification et suivi des vérifications internes

Le renouvellement des membres du Comité de vérification de l'organisme a été achevé en 2017-2018 sans interruption des activités normales du Comité au cours de la période. De plus amples renseignements sur les fonctions de vérification interne, y compris les rapports annuels, se trouvent sur le site Web d'Élections Canada xix.

#### Gestion de l'information et sécurité des technologies de l'information

Au cours de la période visée, Élections Canada a pris d'autres mesures pour améliorer sa posture en matière de cybersécurité. Par exemple, les travaux de conception et d'évaluation de l'intégrité de la chaîne d'approvisionnement pour les grands projets de transformation des TI ont été menés à bien en consultation avec le Centre de sécurité des télécommunications (CST).

Au 31 mars 2018, l'organisme avait fait l'acquisition d'un nouveau service d'hébergement de données offrant diverses mesures de protection additionnelles et avait amorcé la transition vers ce nouveau service. Le processus d'évaluation de sécurité et d'autorisation d'Élections Canada avait également été renouvelé, et les activités d'approvisionnement en services de cyberdéfense auprès du CST et de Service partagés Canada (SPC) allaient bon train; elles devraient être terminées à temps pour la 43<sup>e</sup> élection générale.

Pendant la période visée, Élections Canada a poursuivi le renouvellement de son infrastructure de TI en vue de mettre en place un réseau sécurisé, souple et durable qui répond aux exigences opérationnelles et techniques actuelles.

Pour assurer la prise de décisions éclairées et la prestation des services relatifs aux programmes à partir d'information pertinente et fiable, Élections Canada a poursuivi la mise en œuvre de GCdocs, l'outil de gestion et de mise en commun de l'information électronique du gouvernement du Canada.

#### Ressources humaines et effectif

En 2017-2018, Élections Canada s'est engagé concrètement à promouvoir et à appuyer la santé, la sécurité et le bien-être en milieu de travail, en établissant une stratégie sur la santé mentale. Le plan d'action qui l'accompagne répertorie un certain nombre d'outils et de ressources que les employés peuvent utiliser pour contribuer à un milieu de travail sain.

#### Ressources financières (en dollars)

Budget principal des dépenses 2017-2018	Dépenses prévues 2017-2018	Autorisations totales pouvant être utilisées 2017-2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2017-2018	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2017-2018
38 151 475	38 151 475	43 326 216	43 199 650	5 048 175

L'écart de 5,0 M\$ est principalement attribuable aux ressources en technologie de l'information supplémentaires requises pour appuyer les activités en cours, l'élaboration de projets de renouvellement des biens et le paiement de salaires rétroactifs à la suite de nouvelles conventions collectives.

Ressources humaines (en équivalents temps plein)

Nombre prévu 2017-2018	Nombre réel 2017-2018	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2017-2018
152	178	26

L'écart de 26 équivalents temps plein est principalement attribuable à l'embauche d'employés temporaires supplémentaires dans les domaines des technologies de l'information et de la rémunération.

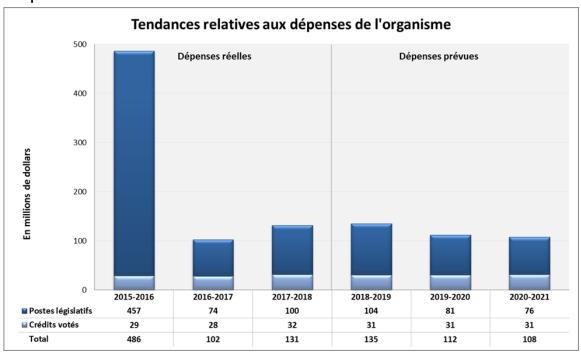
## Analyse des tendances en matière de dépenses et ressources humaines

## Cadre financier d'Élections Canada

Le double mécanisme de financement d'Élections Canada et ses pratiques de planification découlent du caractère unique de son mandat. L'organisme est en partie financé par un crédit annuel qui couvre le salaire du personnel permanent et n'est pas touché par le cycle électoral. Une autorisation législative lui permet de prélever des fonds directement sur le Trésor pour toute autre dépense. L'autorisation législative assure également un accès aux fonds nécessaires à la conduite des élections, qui peuvent survenir à tout moment et reflète l'indépendance d'Élections Canada par rapport au gouvernement.

Dans le système parlementaire canadien, les élections générales sont prévues à date fixe, mais peuvent être déclenchées à l'avance. C'est particulièrement le cas en situation de gouvernement minoritaire. Les élections partielles, qui ont lieu lorsqu'un siège devient vacant à la Chambre des communes, sont également imprévisibles et Élections Canada n'a aucun contrôle sur leur fréquence et leur calendrier. Les changements législatifs et les forces du marché en ce qui concerne l'approvisionnement en biens et services peuvent en outre avoir une grande influence sur une élection générale. C'est pourquoi les plans ministériels d'Élections Canada n'incluent pas d'estimations liées aux élections partielles, et incluent les dépenses liées à la conduite des élections générales seulement l'année précédant une élection générale à date fixe.

## Dépenses réelles



Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Sommaire du rendement budgétaire pour les programmes et les services internes (en dollars)

Programmes et services internes	Budget principal des dépenses 2017-2018	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019	Dépenses prévues 2019-2020	Autorisations totales pouvant être utilisées 2017-2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2017-2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2016-2017	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2015-2016
Administration et surveillance des activités électorales xx	s.o.	\$.0.	94 074 700	72 489 231	\$.0.	\$.0.	\$.0.	S.O.
Opérations électorales	53 556 884	53 556 884	s.o.	s.o.	62 461 984	62 296 091	47 152 229	331 586 802
Régulation des activités électorales	11 219 651	11 219 651	s.o.	\$.0.	15 259 810	15 196 088	12 698 073	116 777 324
Engagement électoral	9 279 980	9 279 980	\$.0.	\$.0.	10 836 390	10 793 892	8 835 883	8 244 303
Total partiel	74 056 515	74 056 515	94 074 700	72 489 231	88 558 184	88 286 071	68 686 185	456 608 429
Services internes	38 151 475	38 151 475	41 137 302	39 123 079	43 326 216	43 199 650	33 745 539	29 797 925
Total	112 207 990	112 207 990	135 212 002	111 612 310	131 884 400	131 485 721	102 431 724	486 406 354

Les fluctuations des dépenses sont attribuables au cycle électoral et sont normales pour l'organisme. Au cours des années qui suivent une élection (p. ex. 2016-2017), les dépenses chutent pour revenir à leur niveau habituel à mesure que les activités électorales prennent fin. Les dépenses pour la conduite de la 42<sup>e</sup> élection générale ont culminé en 2015-2016. En outre, en 2016-2017, Élections Canada a entrepris de moderniser les services électoraux et de renouveler ses biens essentiels, initiatives pour lesquelles la majorité des dépenses seront engagées en 2018-2019 puis diminueront en 2019-2020. L'organisme a établi un budget pluriannuel pour ses initiatives de modernisation et de renouvellement des biens. Toutefois, les dépenses liées à ces initiatives surviennent par phases au fur et à mesure qu'elles passent par les étapes d'approvisionnement et du cycle de vie standards des projets de l'organisme. C'est pourquoi les dépenses réelles encourues pendant l'exercice peuvent différer des dépenses prévues. Ces fluctuations touchent uniquement les dépenses financées par l'autorisation législative.

En 2017-2018, l'écart global entre les dépenses réelles et le budget principal des dépenses est principalement attribuable à la tenue des 11 élections partielles, au lancement des préparatifs pour l'élection générale de 2019 et au paiement de salaires rétroactifs à la suite de nouvelles conventions collectives.

En raison du cycle électoral, le pourcentage des dépenses totales que représentent les services internes varie énormément d'une année à l'autre. Au cours des quatre dernières années, il a fluctué entre 6 % et 33 %, avec une moyenne de 16 %.

À compter de 2018-2019, l'organisme augmentera ses activités en région, alors qu'il se prépare à conduire l'élection générale de 2019. Les dépenses prévues ne comprennent pas actuellement la portion liée à la conduite de cette élection. En ce sens, les changements législatifs présentement à l'étude au Parlement pourraient avoir une incidence importante sur la conduite de la prochaine élection générale et sur son coût. Une estimation du coût de la 43<sup>e</sup> élection générale sera incluse dans le Plan ministériel 2019-2020 de l'organisme.

#### Ressources humaines réelles

Sommaire des ressources humaines pour les programmes et les services internes (en équivalents temps plein)

Programmes et services internes	Équivalents temps plein réels 2015-2016	Équivalents temps plein réels 2016-2017	Équivalents temps plein prévus 2017-2018	Équivalents temps plein réels 2017-2018	Équivalents temps plein prévus 2018-2019	Équivalents temps plein prévus 2019-2020
Administration et surveillance des activités électorales <sup>xx</sup>	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	419	402
Opérations électorales	444	262	257	277	\$.0.	s.o.
Régulation des activités électorales	81	87	75	79	\$.0.	S.O.
Engagement électoral	68	71	67	72	\$.0.	S.O.
Total partiel	593	420	399	428	-	-
Services internes	131	143	152	178	202	204
Total	724	563	551	606	621	606

Les fluctuations du nombre d'équivalents temps plein sont attribuables au cycle électoral, s'expliquant en grande partie par les mêmes facteurs que ceux exposés dans le sommaire du rendement budgétaire.

## Dépenses par crédit voté

Pour de plus amples renseignements sur les dépenses organisationnelles votées et législatives d'Élections Canada, consultez les Comptes publics du Canada<sup>xxi</sup>.

## Dépenses et activités du gouvernement du Canada

Des renseignements sur l'harmonisation des dépenses d'Élections Canada avec les dépenses et les activités du gouvernement du Canada sont fournis dans l'InfoBase du GC<sup>xxii</sup>.

### États financiers et faits saillants des états financiers

#### États financiers

Les états financiers vérifiés d'Élections Canada pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018 se trouvent sur le site Web d'Élections Canada xxiii. Ils comprennent la Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers, ainsi que l'annexe pour l'exercice 2017-2018.

Les états financiers sont préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement du Canada, lesquelles se fondent sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Cette méthode de comptabilité, appelée comptabilité d'exercice, diffère de la méthode utilisée pour présenter les données dans les sections précédentes, puisque ces données reposent sur les autorisations votées par le Parlement en fonction d'une comptabilité de caisse modifiée.

#### Faits saillants des états financiers

Les faits saillants financiers exposés dans la présente section sont tirés des états financiers d'Élections Canada. Les tableaux ci-dessous et les explications des écarts ne faisaient pas partie de la vérification.

État condensé des opérations (non vérifié) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018 (en dollars)

Information financière	Résultats prévus 2017-2018	Dépenses réelles 2017-2018	Dépenses réelles 2016-2017	Écart (dépenses réelles de 2017-2018 moins dépenses prévues pour 2017-2018)	Écart (dépenses réelles de 2017-2018 moins dépenses réelles de 2016-2017)
Dépenses totales	116 744 000	138 263 000	115 875 000	21 519 000	22 388 000
Total des revenus	1	1	-	1	_
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	116 744 000	138 263 000	115 875 000	21 519 000	22 388 000

L'augmentation des dépenses totales de 22,4 millions de dollars de 2016-2017 à 2017-2018 est surtout attribuable à la conduite de 11 élections partielles, à la préparation de l'élection générale de 2019, à l'entrée en vigueur de nouvelles conventions collectives et aux investissements dans les projets de renouvellement des biens et de modernisation des services électoraux. Le dépassement de 21,5 millions de dollars par rapport aux dépenses prévues pour 2017-2018 a

essentiellement les mêmes causes. Comme on ne sait pas d'avance à quelle fréquence et à quel moment auront lieu des élections partielles, les résultats prévus n'en tiennent pas compte.

État condensé de la situation financière (non vérifié) au 31 mars 2018 (en dollars)

Information financière	2017-2018	2016-2017	Écart (2017-2018 moins 2016-2017)
Total des passifs nets	24 921 000	20 833 000	4 088 000
Total des actifs financiers nets	20 732 000	20 832 000	(100 000)
Dette nette de l'organisme	(4 189 000)	(1 000)	(4 188 000)
Total des actifs non financiers	30 895 000	26 357 000	4 538 000
Situation financière nette de l'organisme	26 706 000	26 356 000	350 000

Les passifs nets totalisent 24,9 millions de dollars pour 2017-2018, ce qui représente une hausse de 4,1 millions de dollars (20 %) par rapport à 2016-2017. Cette hausse est largement attribuable à une augmentation des charges à payer en fin d'exercice pour divers services informatiques. L'augmentation de la dette nette de l'organisme et du total de ses actifs non financiers au cours de l'exercice est attribuable à une augmentation des immobilisations corporelles de 4,3 millions de dollars pour les projets de renouvellement des biens.

## Renseignements supplémentaires

## Renseignements sur l'organisme

Profil organisationnel

Ministre de tutelle : L'honorable Karina Gould, C.P., députée, ministre des Institutions démocratiques

Administrateur général : Stéphane Perrault, directeur général des élections du Canada

**Organisme**: Bureau du directeur général des élections

Année de création : 1920

**Instruments habilitants:** Loi électorale du Canada, L.C. 2000, ch. 9<sup>xxiv</sup>

Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales,

L.R.C., 1985, ch. E-3<sup>xxv</sup>

Loi référendaire, L.C. 1992, ch. 30<sup>xxvi</sup>

#### Cadre de présentation de rapports

Le résultat stratégique et l'architecture d'alignement des programmes d'Élections Canada étaient les suivants pour 2017-2018 :

- 1. Résultat stratégique : Un cadre électoral accessible que les Canadiens utilisent avec confiance
  - 1.1 Programme : Opérations électorales
    - **1.1.1** Sous-programme : Préparation électorale
    - **1.1.2** Sous-programme : Conduite des scrutins
    - **1.1.3** Sous-programme : Redécoupage des circonscriptions
  - **1.2 Programme :** Régulation des activités électorales
    - **1.2.1** Sous-programme: Administration du financement politique
    - **1.2.2 Sous-programme**: Conformité
  - **1.3** Programme: Engagement électoral
    - **1.3.1** Sous-programme : Éducation civique et sensibilisation
    - **1.3.2** Sous-programme : Développement électoral

**Services internes** 

#### **Autres**

#### Nouvelles mesures législatives

Un aperçu de toutes les modifications proposées à la législation électorale qui touchent les activités d'Élections Canada se trouve sur son site Web<sup>xxvii</sup>.

#### Décisions et poursuites judiciaires

Un aperçu des décisions et poursuites judiciaires pouvant avoir des répercussions sur la législation électorale se trouve sur le site Web d'Élections Canada xxviii.

## Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires se trouvent sur le site Web d'Élections Canada :

- Stratégie ministérielle de développement durable xxix
- Évaluations xxx
- ▶ Frais<sup>xxxi</sup>
- Vérifications internes xxxii
- Réponse aux comités parlementaires et aux vérifications externes xxxiii

## Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs d'intérêt public en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le Ministère des Finances Canada publie annuellement des estimations et des projections du coût de ces mesures, dans le Rapport sur les dépenses fiscales fédérales \*\* Ce rapport fournit aussi des renseignements contextuels détaillés sur les dépenses fiscales : descriptions, objectifs, renseignements historiques, programmes de dépenses fédéraux connexes. Les mesures fiscales présentées dans ce rapport relèvent du ministre des Finances.

## Coordonnées de l'organisme

## Renseignements généraux

#### Adresse

Élections Canada 30, rue Victoria Gatineau (Québec) K1A 0M6

## Téléphone

1-800-463-6868

sans frais au Canada et aux États-Unis

001-800-514-6868 sans frais au Mexique

613-993-2975

de partout dans le monde

Pour les personnes sourdes ou malentendantes ATS 1-800-361-8935 sans frais au Canada et aux États-Unis

## Télécopieur

613-954-8584

1-888-524-1444

sans frais au Canada et aux États-Unis

#### Site Web

www.elections.ca

#### Pour les médias

## Téléphone

1-877-877-9515

819-939-1900

ATS 1-800-361-8935

### Télécopieur

613-954-8584

## Annexe: Définitions

#### analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) (gender-based analysis plus [GBA+])

Approche analytique qui sert à évaluer les répercussions potentielles des politiques, des programmes ou des initiatives sur divers ensembles de personnes (femmes, hommes ou autres). L'identité individuelle est déterminée par une multitude de facteurs en plus du sexe, par exemple la race, l'origine ethnique, la religion, l'âge ou le fait de vivre avec un handicap de nature physique ou intellectuelle. D'où l'ajout du mot « plus », signifiant que l'analyse ne se limite pas au sexe (différences biologiques) ou au genre (la construction sociale du sexe), mais considère aussi les autres facteurs qui les recoupent. Un processus d'ACS+ pourrait être, à titre d'exemple, le recours à des données ventilées selon le sexe, le genre et d'autres facteurs identitaires pour les analyses du rendement, et la détermination de toute répercussion du programme sur divers groupes de personnes dans l'optique de modifier les initiatives pour les rendre plus inclusives.

#### architecture d'alignement des programmes (Program Alignment Architecture)

Répertoire structuré de tous les programmes d'un organisme qui décrit les liens hiérarchiques entre les programmes et les liens aux résultats stratégiques auxquels ils contribuent.

#### cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

#### crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

#### dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

#### dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

#### dépenses non budgétaires (non budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

#### dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants approuvés par le Conseil du Trésor au plus tard le 1<sup>er</sup> février. Elles peuvent donc comprendre des montants qui s'ajoutent aux dépenses prévues indiquées dans le budget principal des dépenses.

Un organisme est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève de l'organisme, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son Plan ministériel et son Rapport sur les résultats ministériels.

#### dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement dans le cadre d'une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

#### équivalent temps plein (full time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les équivalents temps plein sont calculés par un rapport entre les heures de travail assignées et les heures de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

#### évaluation (evaluation)

Au sein du gouvernement du Canada, collecte et analyse systématiques et neutres de données probantes en vue d'évaluer le bien-fondé, le mérite ou la valeur. L'évaluation guide la prise de décisions, les améliorations, l'innovation et la reddition de comptes. Elle porte habituellement sur les programmes, les politiques et les priorités, et examine des questions se rapportant à la pertinence, à l'efficacité et à l'efficience. Toutefois, selon les besoins de l'utilisateur, l'évaluation peut aussi porter sur d'autres unités, thèmes et enjeux, notamment des solutions de rechange aux interventions existantes. L'évaluation utilise généralement des méthodes de recherche des sciences sociales.

#### expérimentation (experimentation)

Activités visant à étudier, mettre à l'essai et comparer les effets et les répercussions de politiques, d'interventions et d'approches pour savoir ce qui fonctionne et ne fonctionne pas, et à étayer la prise de décision sur des éléments probants.

#### indicateur de rendement (performance indicator)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

#### initiative horizontale (horizontal initiative)

Initiative dans le cadre de laquelle deux organisations fédérales ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

#### plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

#### plan ministériel (Departmental Plan)

Rapport sur les plans et le rendement attendu d'un ministère qui reçoit des crédits parlementaires, au cours d'une période de trois ans. Les plans ministériels sont présentés au Parlement au printemps.

#### priorité (priority)

Plan ou projet qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation du ou des résultats stratégiques souhaités.

#### priorités pangouvernementales (government-wide priorities)

Aux fins du Rapport sur les résultats ministériels de 2017-2018, les thèmes de haut niveau qui présentent le programme du gouvernement issu du discours du Trône de 2015 (c'est-à-dire la croissance de la classe moyenne, un gouvernement ouvert et transparent, un environnement sain et une économie forte, la diversité en tant que force du Canada, ainsi que la sécurité et les possibilités).

#### production de rapports sur le rendement (performance reporting)

Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

#### programme (program)

Groupe d'intrants constitué de ressources et d'activités connexes géré de manière à répondre à des besoins précis et à atteindre les résultats visés; ces ressources et activités sont traitées comme une unité budgétaire.

#### programme temporisé (sunset program)

Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son

maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

#### rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Rapport d'un ministère recevant des crédits parlementaires qui présente les réalisations réelles par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le plan ministériel correspondant.

#### rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'atteindre ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait atteindre, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

#### résultat (result)

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, à une politique, à un programme ou à une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

#### résultat stratégique (Strategic Outcome)

Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

## structure de la gestion, des ressources et des résultats (Management, Resources and Results Structure)

Cadre exhaustif comprenant l'inventaire des programmes, des ressources, des résultats, des indicateurs de rendement et de l'information de gouvernance d'une organisation. Les programmes et les résultats sont présentés d'après le lien hiérarchique qui les unit et les résultats stratégiques auxquels ils contribuent. La structure de la gestion, des ressources et des résultats découle de l'architecture d'alignement des programmes.

## Notes en fin d'ouvrage

www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rep/dpr/drr2018&document=legislation&lang=f Le présent Rapport sur les résultats ministériels est le dernier à être fondé sur l'architecture d'alignement des programmes (APP) de l'organisme, qui est prévue dans l'ancienne Politique sur la structure de la gestion, des ressources et des résultats. À compter de 2018-2019, l'APP sera remplacée par le nouveau cadre ministériel des résultats, qui est prévu dans la *Politique sur les* résultats et fait état des nouveaux programmes ministériels. www.elections.ca/content.aspx?section=ele&dir=pas&document=index&lang=f iv www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rep/off/sta 2018&document=index&lang=f www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rep/off&document=index&lang=f#resultats vi www.elections.ca/content.aspx?section=abo&dir=adv/acpp/sum/rep15&document=p4&lang=f vii www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rep/dpr/drr2018&document=stats&lang=f viii www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rep/dpr/dpr2016&document=p5&lang=f ix www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rep/off/sta 2018&document=app2&lang=f#tab4 www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rep/off/sta 2018&document=app2&lang=f#tab12 xi www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=gui&document=index&lang=f xii www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rep/off&document=index&lang=f#audit xiii www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rep/dpr/dpr2016&document=p5&lang=f#p5 1 xiv www.elections.ca/content.aspx?section=med&dir=spe&document=index&lang=f www.elections.ca/content.aspx?section=abo&document=index&lang=f xvi www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rep/dpr/dpr2016&document=p5&lang=f#p5 1 xvii www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rep/off&document=index&lang=f#resultats XVIII www.noscommunes.ca/DocumentViewer/fr/42-1/PROC/rapport-35 xix www.elections.ca/content.aspx?section=abo&dir=aud&document=index&lang=f Conformément à la *Politique sur les résultats*, l'architecture d'alignement des programmes sera remplacée par un nouveau cadre ministériel des résultats. À compter de 2018-2019, les rapports sur les résultats ministériels rendront compte des ressources par responsabilité essentielle. Des renseignements sur les programmes seront présentés dans l'InfoBase du GC, à www.tbssct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html. xxi www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/cpc-pac/index-fra.html xxii www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html xxiii www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rep/dpr/drr2018&document=financial&lang=f http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/E-2.01/

```
XXV
    http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/E-3/
    http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/R-4.7/
xxvii
    www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rep/dpr/drr2018&document=legislation&lang=f
    www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rep/dpr/drr2018&document=judicial&lang=f
xxix
    www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rep/dpr/drr2018&document=dsds&lang=f
xxx
    www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rep/dpr/drr2018&document=eval&lang=f
xxxi
    www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rep/dpr/drr2018&document=fees&lang=f
xxxii
    www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rep/dpr/drr2018&document=audit&lang=f
    www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rep/dpr/drr2018&document=response&lang=f
    www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp
```